



Les Chemins de Saint Jean

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN D'HÉRANS

MAI 2023 N°40

Le mot du Maire



Chers Hérandounes, Hérandous,

L'été approche, nous espérons ne pas vivre la même canicule qu'en 2022.

Nous constatons malheureusement que le changement climatique est bien présent avec des saisons qui n'en sont plus.

Cet hiver les montagnes environnantes n'ont pas accumulé la quantité de neige nécessaire pour alimenter suffisamment nos sources, nous constatons sur nos captages que le débit d'eau est relativement faible malgré les bonnes pluies de mai.

Néanmoins nous continuons à tout mettre en œuvre pour gérer nos ressources en eau et soulager le réseau d'eau potable. Pour cela le troisième point d'eau aux Rives pour les agriculteurs sera bientôt opérationnel, et nous travaillons sur un nouveau projet près du village.

Concernant le fleurissement de la commune, nous avons décidé de maintenir celui-ci cet été, mais avec des variétés résistantes à la sécheresse (géranium, bégonia et plantes vivaces) et du paillage. L'arrosage se fait en utilisant les points d'eau non surveillés.

Nous comptons sur le civisme de chacun, et espérons que le Préfet de l'Isère n'aura pas besoin de nous imposer des restrictions d'eau.

L'ensemble des élus de la commune vous souhaite un bon été et de bonnes vacances.

Restant à votre écoute,

Votre Maire, Jean-Marie GARAT

Le mot du Maire	Page 1
Le budget	Page 2
Ce qui a été fait	Page 3
Ce qui est en cours	Page 5
Ce qui est prévu	Page 7
Les commerces	Page 8

Budget : Résultats 2022

Le conseil municipal a approuvé en mars 2023 les comptes du budget communal 2022 et du budget de l'eau et assainissement 2022.

Budget communal :

- Charges de personnel :**

En 2022 le coût global est de 166 070 € soit une baisse de 5 540 € par rapport à 2021, bien que le gouvernement ait imposé aux Mairies courant 2022 une revalorisation du point d'indice des secrétaires et une augmentation générale des employés territoriaux. Cette décision nous paraissait nécessaire, mais cela n'a pas été compensé financièrement par l'État, c'est resté entièrement à la charge de la commune. Néanmoins nous avons pu maîtriser les charges de personnel.

- Charges générales :**

En 2022 le coût global est de 168 415 € soit une baisse de 29 385 € par rapport à 2021. Nous avons maîtrisé la facture d'électricité pour les bâtiments communaux par une gestion suivant l'occupation de ceux-ci et pour l'éclairage public par l'extinction la nuit depuis novembre 2022. Nous espérons ainsi en 2023 compenser les augmentations du tarif. Nos charges générales ont baissé car nous avons eu peu de dépenses imprévues d'entretien ou de réparations.

- Charges courantes :**

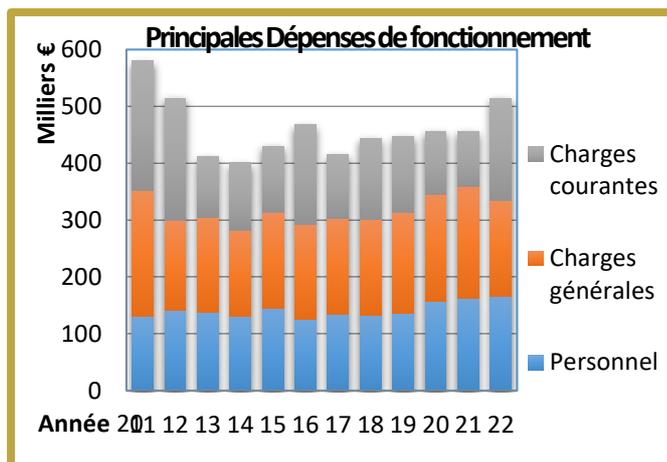
En 2022 le coût global est de 179 831 €, en hausse de 83 307 €. Cette augmentation est due principalement au reste à charge par la commune :

- des travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage public et du téléphone dans le village dont 80% ont été financés par le TE38.
- du changement du réseau d'eau potable entre le village et Touage dont 80% ont été financés par le département et l'agence de l'eau.

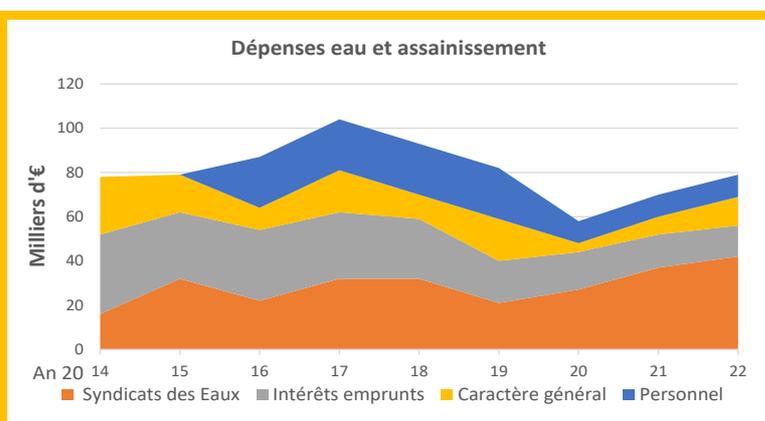
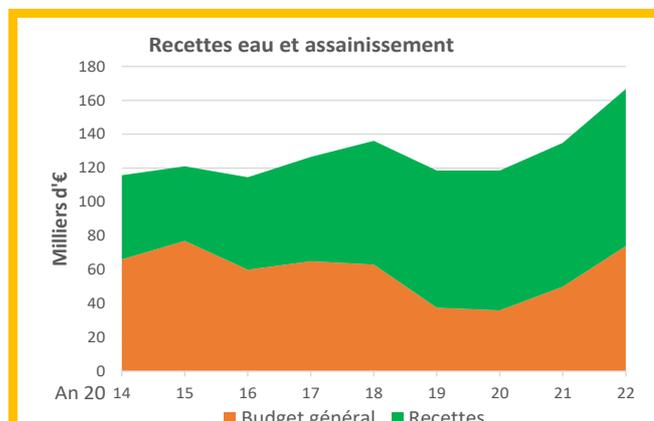
Budget de l'eau et assainissement :

Les recettes de fonctionnement incluent une compensation par le budget communal. Les dépenses sont le financement des 2 syndicats intercommunaux d'alimentation en eau, les intérêts des emprunts, les réparations.

Budget communal 2022		
	Fonctionnement	Investissement
Report 2021	207 320 €	-24 311 €
Recettes	600 794 €	72 355 €
Dépenses	571 712 €	137 536 €
Résultat	236 402 €	-89 492 €



Budget eau et assainissement 2022		
	Fonctionnement	Investissement
Report 2021	5 260 €	-15 448 €
Recettes	189 248 €	136 945 €
Dépenses	146 366 €	169 006 €
Résultat	48 142 €	-47 509 €



Ce qui a été fait

Coupe de bois :

Une exploitation de bois a été faite sur la montagne d'Aurouse (au-dessus de Villard de Touage).



L'exploitation du bois est nécessaire à la fois pour permettre aux jeunes arbres de se développer, pour stocker le carbone dans le bois de construction, et pour approvisionner les circuits de chauffage.



Si vous avez des avis à donner sur l'avenir de la gestion des bois et forêts, vous pouvez participer à un atelier indiqué à la page 7 de ce bulletin.

Carnaval de l'école :

Le 21 février : Allez ! tous à vos déguisements pour les élèves de l'école ainsi que Brigitte leur maîtresse et Isabelle l'accompagnatrice. Tout ce petit monde a paradé dans les rues de St Jean d'Hérans sous un temps ensoleillé.



Aire de jeux :

Nous avons installé une table de ping pong devant la Salle des Fêtes à côté des jeux pour enfants. Avis aux amateurs pour des parties endiablées !!



Spectacle du Sou des Écoles :

Dimanche 30 avril 2023 l'association du sou des écoles proposait le Spectacle Comédie Musicale "Le Printemps arrive " à la salle des fêtes. Les petits comme les grands ont été conquis dans une ambiance chaleureuse, accompagné de délicieuses crêpes et d'une buvette.



Cérémonie du 8 mai :

Nous avons commémoré la fin de la guerre en Europe en 1945, les discours incitant à penser aussi aux guerres actuelles.



Un apéritif a été proposé à la Maison pour Tous.



Jardins partagés :



L'utilisation des jardins partagés a commencé, celui destiné à l'école ainsi que ceux loués par des habitants sont bien avancés. Les jardins restants ont été préparés par un groupe d'habitants avec un carré de pommes de terre collectif que les participants devraient pouvoir ramasser à l'automne.



Les enfants de l'école récolteront des radis et pourront les manger à la cantine.



Création du bataillon Trièves :

A l'occasion de la création du bataillon Trièves, nous avons accueilli des soldats de la 5^{ème} Batterie du 93^{ème} Régiment d'Artillerie de Montagne dans notre village.

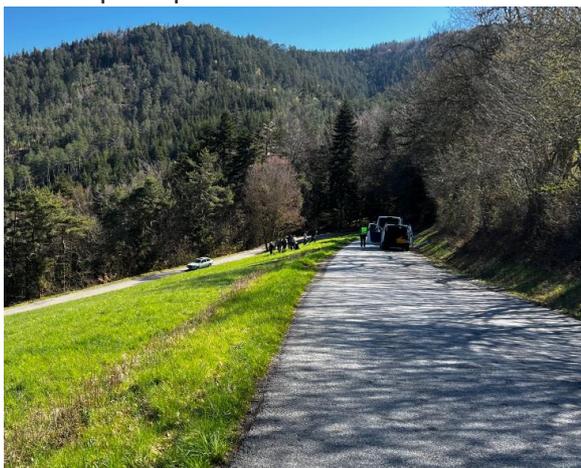
Ils ont défilé devant la mairie et bivouaqué à la salle des fêtes la nuit du dimanche au lundi 9 avril.



Tournage de film :

Du 19 au 21 avril une séquence de tournage de la série TRUE CRIME a été réalisée sur la route de CHARVET et au col de la croix de CHARVET.

Cette série est diffusée sur NETFLIX avec comme comédiens principaux Camille LOU et Kad MERAD

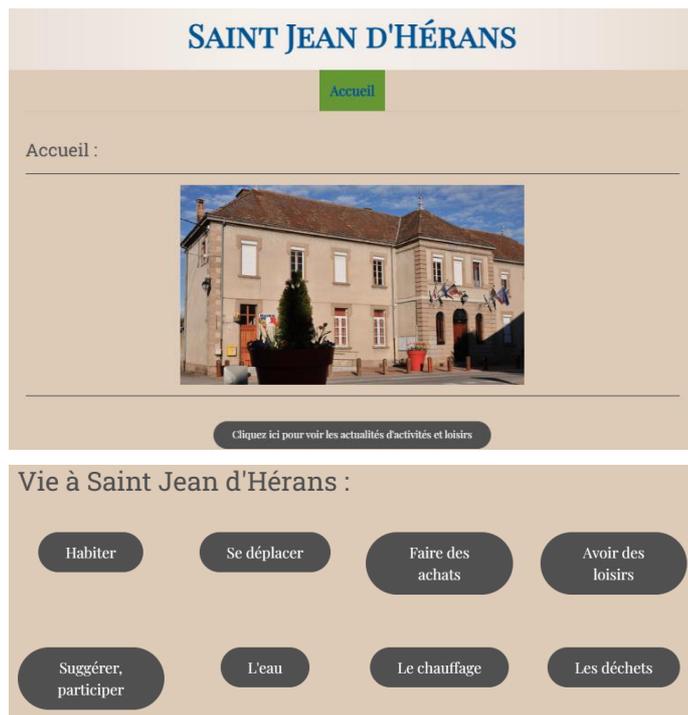


Ce qui est en cours

Site Internet :

Le site Internet de la commune a été remis en activité. Vous pouvez y accéder sur :

www.saintjeandherans.fr



À fleurs de montagne :

Léa et Nicolas sont accompagnateurs en montagne, animateurs nature et âniers.

Ils proposent des balades (1h30, ½ journée, journée, ou 2 jours avec bivouac) avec leurs ânes et organisent des ateliers pour faire découvrir la Nature, auprès des scolaires, centres de loisirs, familles et vacanciers.

Jojo, Elmo et Bogus, ânes gris éduqués à la randonnée, portent sacs et pique-niques et même les jeunes enfants.



Situation : entre les hameaux de la Jargne et des Rives.

Site internet : www.afleursdemontagne.fr

Mail : afleursdemontagne@mailo.com

Téléphone : 06 71 59 72 15

Chiens :

Nous recevons encore des plaintes de passants, randonneurs, cyclistes, qui ont été poursuivis par des chiens, ainsi que des plaintes de riverains à cause de la présence de crottes.

Les chiens doivent être éduqués, tenus ou enfermés, et leurs crottes ramassées et évacuées.

Changement des abribus :

Depuis septembre 2022 la compétence du transport scolaire est passée à la Région.

Dans cette réorganisation du transport passagers nous avons demandé à la Région de changer deux abris bus hors d'usage, celui de La Jargne et celui de Touage

La fourniture et la pose de ces nouveaux abris bus sont entièrement prises en charge par la région, seule la modification du sol recevant ceux-ci sont à la charge de la commune, les travaux pour cela sont subventionnés à 80%



La remise en place devrait être effective d'ici cet été.

Sécurisation de la traversée des hameaux :

Pour réduire la vitesse et sécuriser les hameaux de Villard de Touage et de la Loubière qui sont traversés par des routes départementales, nous réalisons des aménagements : ralentisseurs par rétrécissements, places de stationnement.



Sécurisation anti-incendie à Peysset :

Dans le cadre de la DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) nous allons installer cet été une bâche à incendie de 120 m³ au hameau de PEYSSET.

Cela fait partie des actions que nous avons programmées selon les recommandations du SDIS pour renforcer nos moyens de défense contre l'incendie. D'autres sites seront équipés dans les prochaines années.



Réparation de la méridienne sur l'église :

Cet instrument astronomique était indispensable pour régler les horloges encore peu fiables au 19^{ème} siècle.



Nous avons la chance d'avoir cette méridienne de temps sur la façade de notre église. Elle a été créée entre 1854 et 1882 à Grenoble par Joseph Antoine CHAUVIN. Il existe seulement 3 exemplaires en Isère, dont celle dans notre village.

Nous organisons sa restauration par une entreprise spécialisée, avec une subvention par le Département.

Ce qui est prévu

Fête des mères :

Mairie de Saint Jean d'Hérans



A l'occasion de la Fête des Mères,
le Maire et son Conseil Municipal
souhaitent offrir
un présent à toutes les Mamans

Dimanche 04 Juin 2023
11H45 devant la mairie

(en cas de mauvais temps, à la Maison Pour Tous)

Toute la population est conviée à
partager le verre de l'amitié

Ateliers de transition écologique :

La Communauté de Communes du Trièves organise des ateliers de réflexion sur la stratégie de transition, ouverts à tous afin que chacun puisse exprimer des idées et choisir des actions :

- Vendredi 2 juin à la salle des fêtes de Clelles à 14 h pour les bois et forêts.
- Mardi 4 juillet à la salle des Sagnes de Mens à 14 h pour l'eau et assainissement.
- Mardi 10 octobre à 14 h pour l'habitat.
- Mardi 17 octobre à 9 h pour le tourisme.
- Mercredi 22 novembre à 14 h pour l'agriculture.

"Food Truck"

Les "bistrotteuses" ayant changé leur projet, le camion restaurant ne passera pas dans notre village.

Vogue de la Saint Jean :

VOGUE ST JEAN D'HERANS
Samedi 24 Juin 2023
Place du village

Repas à midi :
Menu :
Salade composée
Civet de cerf accompagné
de son gratin dauphinois
(cuisson feu de bois)
Fromage blanc
Tarte aux fruits
Café et vin compris

Tarifs :
Adultes 23€
Enfants -12 ans : 15€

Groupe musical
1,2,3
... MUSIC
lors du repas

Repas sur réservation
(Damien Freychet)
au 0607813450
AVANT le 18 juin

Toute la journée :
TOMBOLA
Buvette
Petite restauration
Château gonflable
Pêche aux canards

22H30 : FEU D'ARTIFICE

**23H : BAL
PLEIN AIR
PACIF SONO**

18 H : Chorale
Les Sinardoux
à L'Eglise

20 H : Film "Jeanne du Barry"
Maison Pour Tous
diffusion Ecran Vagabond

IPNS Le Comité des fêtes, Créa't, L'ACCA

Déclaration de biens immobiliers :

A faire avant le 30 juin, sur le site des impôts.

La taxe d'habitation a été supprimée sur les résidences principales. Elle reste due sur les secondaires, malgré son nom, et bien que les propriétaires n'habitent pas leur(s) résidence(s) secondaire(s).

Afin d'être sûr de collecter toutes les taxes dues, les services des impôts demandent à tous les propriétaires d'enregistrer leurs biens immobiliers avec leurs occupants sur :

cfspart.impots.gouv.fr/enp/ensu/gmbi.do

Déclaration de travaux :

Vous devez déclarer en mairie :
construction ou agrandissement de maison,
aménagement de combles ou de garage, travaux sur
toiture, ravalement de façade, création de cave,
construction d'abri de jardin, serre, véranda, pergola,
clôture, terrasse, installation de piscine,
climatisation, panneaux solaires, caravane, cabane
de chantier.

Les services des impôts peuvent utiliser l'imagerie aérienne pour repérer les travaux non déclarés.

Producteurs et artisans de la commune :

N.B. : la municipalité aide à l'installation des services, mais n'a aucune responsabilité dans le fonctionnement de ceux-ci. Pour toute activité ayant été oubliée, contactez la mairie et nous l'ajouterons au prochain bulletin.

Activités basées sur la commune :			
Dominique Garcin-Gerin	<i>naturopathe</i>	04 76 34 92 15	
Céline Hanrot	<i>orthophoniste</i>	06 19 76 37 18	
Sylvie Karpy	<i>assistante maternelle</i>	06.43.21.64.29	
Gaec de la Salamandre	<i>paysan boulanger</i>		gaecdelasalamandre@gmail.com
Pain Sylvestre	<i>pain et biscuits</i>	06 73 73 94 60	painsylvestre@proton.me
Benjamin Corbier	<i>légumes</i>	04 76 34 27 63	
Earl des Sables	<i>viande de limousines</i>	07 63 08 52 62	
Alexandre Girard	<i>viande bovine et porcine</i>	06 07 60 74 70	
Philippe Roissard	<i>charpentier</i>	06 32 94 81 33	philippe.roissard38@orange.fr
Rémy Pacquet	<i>charpentier</i>	06 79 49 95 36	remy-pacquet.business.site
Eymard Plomberie	<i>plombier/chauffagiste</i>	06 74 96 57 11	
Activités de passage sur la commune :			
Chloé Audiffren	<i>ostéopathe</i>	06 77 29 75 33	www.doctolib.fr/osteopathe/valbonnais/chloe-audiffren
Blandine	<i>camion-pizza</i>	07 71 76 38 07	www.facebook.com/pizzablandine
Landreau	<i>boulangier</i>	04 76 34 66 24	
Vival	<i>épicerie ambulante</i>	04 76 34 74 03	
Richard	<i>huiles, épicerie</i>	04 76 28 19 31	huilerie-richard.com
Picard	<i>surgelés</i>		www.picard.fr
Activités disponibles par des habitants de la commune :			
SE des ETS Bassani	<i>plombier/chauffagiste</i>	04 76 81 26 66	bassani.chauffage@wanadoo.fr
Caresse de bois	<i>objets de décoration</i>		www.facebook.com/cdb38
JP Dordain	<i>photographe</i>		www.trievesphoto.com/-/galleries

Mairie de Saint Jean d'Hérans

Site : www.saintjeandherans.fr Courriel : st.jean.dherans@orange.fr

Ouverture de la mairie et agence postale : lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 8 h 45 à 12 h

1 place de la mairie, Le Village – 38710 Saint Jean d'Hérans. Tél : 04 76 34 98 35 - Fax : 04 76 34 90 09

Bulletin élaboré par la Commission Information de la commune de Saint Jean d'Hérans

I.P.N.S. Crédits photos : p.1 à J. Reval, p.3 à 5 à E.Bernard, C. Carli, J.M. Garat, p.6 à J.M. Garat.